

Direction de la Santé Publique

REF : CS2014007

Signataire : MG

Séance du Conseil Municipal du 26/06/2014

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : MOSAÏQUE : demande de subventions et signature d'une convention auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) - et du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Année 2014

EXPOSE :

Le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) Mosaïque, structure municipale d'Aubervilliers implantée dans le quartier Villette Quatre-Chemins, s'adresse aux adolescents de 11 à 17 ans habitant ce secteur et/ou fréquentant le collège Jean Moulin. Depuis sa création en 1995, le PAEJ accueille sans rendez-vous et de façon gratuite et anonyme ces jeunes qui souvent sont en grande difficulté et vivent en habitat ancien insalubre. D'abord destiné à ce public, l'équipement peut aussi recevoir les parents s'ils le souhaitent.

Information et prévention en matière de santé, orientation, conseils, participation à des rencontres-débats, à des ateliers ou à des petits déjeuners leurs sont proposés. Mosaïque est aussi un espace de bien-être où les jeunes peuvent prendre une douche, laver leur linge (une machine est mise à disposition), se procurer discrètement des préservatifs.

Il ressort du bilan de l'action menée en 2013 que le nombre de passages d'adolescents à la structure s'est porté à 3963 (filles: 1470 soit 37%, garçons: 2493 soit 63%).

Ces jeunes se sont montrés plus nombreux à l'âge de 11 et 15 ans à venir fréquenter le PAEJ. En mai 2013, Mosaïque a déménagé à la Boutique de Quartier du 22 rue Henri Barbusse car l'immeuble du 27 rue Henri Barbusse est voué à la démolition dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine.

Le Point Accueil Ecoute Jeunes Mosaïque peut bénéficier en 2014 d'un financement de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de la Seine-Saint-Denis et du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, permettant de perpétuer ses activités et d'en proposer éventuellement de nouvelles.

Il vous est proposé, afin de faciliter la poursuite de l'action Point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) Mosaïque en 2014, d'autoriser le maire à solliciter auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de la Seine-Saint-Denis une subvention de 39 600 € et de signer la convention correspondante et auprès du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis un soutien financier à hauteur de 23 000 €.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 45

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUIN 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 26 Juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Mériem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjointes au Maire,

M CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine , MM TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, HAMDANE Bouchra, ALVES Présilya, MM MENIA Fayçal, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Eric PLEE	Représenté par :	Mériem DERKAOUI
Josiane MILLA	Représentée par :	Thérèse MBONDO
Rachid ZAIRI	Représenté par :	Claire VIGEANT
Hakim RACHEDI	Représenté par :	Omar AIT BOUALI

M. Marc RUER parti avant le vote de la question n°185

Secrétaire de séance : Mme Leïla TLILI

Direction Générale de la Solidarité / Direction de la Santé Publique

Direction de la Santé Publique

REF : CS2014007

Signataire : MG

OBJET : MOSAÏQUE : demande de subvention auprès du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Année 2014

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2004-806 du 8 août 2004 relative à la politique de santé publique,

Considérant que la ville mène depuis 1995 des actions de prévention et d'aide à l'accès aux soins, notamment auprès des jeunes,

Considérant que le dossier préalable à la demande de subvention au Conseil Général à hauteur de 23.000 € pour la prorogation des activités du Point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) « Mosaïque » en 2014 a été adressé le 10 mars 2014,

Considérant que le Conseil Général peut apporter un soutien financier à hauteur de 23.000 € pour la prorogation du projet jusqu'au 31 décembre 2014,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le maire à solliciter auprès du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis une subvention de 23.000 € pour la poursuite de l'action Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) Mosaïque en 2014.

Imputation budgétaire : 504-7473-12.

L'Adjoint Délégué



Mme MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire

Reçu en Préfecture le : 27/06/2014

Publié le : 27/06/2014

Certifié exécutoire le : 27/06/2014

L'Adjoint Délégué



Mme MERCADER Y PUIG
17^{ème} Adjointe au Maire